



FONDS DE DOTATION **CERCLE DES PARTENAIRES DE L'IHEDN**

EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

2013

CONSTITUTION

« Le fonds de dotation le « Cercle des Partenaires de l'IHEDN »
a été déclaré le 6 juillet 2010 à la Préfecture de Paris.

La parution au Journal officiel « associations » date du 7 août 2010.

Numéro d'annonce 1387 ; numéro de parution 20100032.

Le siège est : Ecole Militaire, 1 place Joffre 75700 paris SP 07.

SIRET : 531 738 664 00022.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, PRÉSIDÉ PAR M. GUY RUPIED,
EST COMPOSÉ COMME SUIT EN 2013**

M. GUY RUPIED

Président du conseil d'administration
du fonds

M. le Général de corps d'armée

JEAN-MARC DUQUESNE

Directeur de l'IHEDN et de l'EMS

IGA ROBERT RANQUET

Directeur adjoint de l'IHEDN
(Agent titulaire de l'IHEDN)

AMIRAL (2S) PIERRICK BLAIRON

Conseiller-maître à la Cour des comptes
(Personnalité qualifiée)

M. PHILIPPE GUIBOURG

Head of Portfolio development,
Corporate development, Airbus Group

M. JEAN-PIERRE MASSERET

Président du conseil d'administration
de l'IHEDN

COLONEL LAURENT MICHON

Conseiller défense et sécurité nationale
au SGDSN
(Représentant l'autorité de tutelle)

M. MICHEL FOUCHER

Directeur de la formation des études
et de la recherche à l'IHEDN
(Agent titulaire de l'IHEDN)

MME GUYLAINE DYEVRE

Responsable rémunérations et avantages
sociaux chez BNP Paribas
(Personnalité qualifiée)

*Le Directeur exécutif
est Mme Laurence VARAUT, qui assiste
au conseil avec voix consultative.*



OBJET DU FONDS DE DOTATION

Recevoir et gérer, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui seront apportés au fonds à titre gratuit et irrévocable, en vue de les redistribuer à l'IHEDN qu'il assiste dans l'accomplissement de ses missions, le développement de ses projets, et les projets à caractère exceptionnel qualifiés par l'IHEDN. Dans ce cadre, le fonds soutient le développement des projets de l'IHEDN dont il peut prendre en charge les dépenses de toute nature résultant de leur engagement.

Le soutien apporté par le fonds de dotation de l'IHEDN contribue à la promotion et à la diffusion de toutes connaissances utiles en matière de défense, de relations internationales, d'armement et d'économie de défense. Il s'inscrit dans la démarche de développement de l'esprit de défense et de sensibilisation aux questions internationales auprès : de publics jeunes, notamment en soutien et en développement des initiatives en faveur de la cohésion nationale et de la

citoyenneté, ces actions ayant pour cadre l'ensemble du territoire national ; de publics concernés par les travaux et les contributions de l'IHEDN dans le cadre de conférences, colloques, congrès, séminaires de formation organisés par l'IHEDN ou en partenariat avec d'autres organismes publics ou privés en France, en Europe et dans le monde entier ; de responsables de haut niveau appartenant à la fonction publique civile et militaire ainsi qu'aux différents secteurs d'activité de la nation, des Etats membres de l'Union européenne ou d'autres Etats, en vue d'approfondir en commun leur connaissance des questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense.

Le fonds est constitué sans dotation initiale ; la dotation est consommable.

Les programmes soutenus et suivis par le fonds sont choisis par le conseil d'administration et en conformité avec l'objet du fonds.



LES PRINCIPALES ÉTAPES DE NOTRE PROCESSUS DE FONCTIONNEMENT

Le Cercle des partenaires de l'IHEDN a récolté des fonds de mécénat en 2013 auprès des entreprises déjà mécènes en 2011 et 2012. Il a aussi de nouveaux mécènes depuis une convention signée en novembre 2013 avec quatre entreprises : MBDA France, Renault Trucks Defense, Safran et Thales. Le versement des fonds se fait par virement sur le compte du fonds de dotation, à la banque HSBC.

Les fonds perçus font l'objet d'un reçu fiscal selon le modèle CERFA numéro 11580*03.

Le Cercle des partenaires de l'IHEDN identifie des projets de formation nouveaux et les propose aux mécènes potentiels. Le fonds les met en œuvre après que les conventions de mécénat ont été signées. Il rend compte des actions conduites aux mécènes, les invite à participer à certaines manifestations (ouverture ou clôture de séminaire) et s'informe au préalable de leur volonté ou non de vouloir apparaître comme mécène de façon visible (logo).

Le Cercle dispose d'un site internet : www.partenaires-ihedn.fr

ACTIONS MENÉES

A. Le troisième **séminaire Découverte** a été mené grâce à un mécénat SNCF de 22.000 euros auquel s'ajoute un mécénat de compétences d'un montant de 16.000 euros et en nature de 2.500 euros.

Destiné à affirmer le pacte républicain qui lie tous les Français à l'Etat, il s'adresse à une vingtaine de jeunes adultes en formation professionnelle, issus des quartiers les moins favorisés, auxquels les grands objectifs de la défense nationale sont présentés à l'Ecole militaire ; la réalité de l'outil militaire est appréhendée dans un régiment. Le stage actuel leur présente les enjeux de la sûreté dans l'entreprise mécène. Ils peuvent être accompagnés d'un tuteur à l'issue du stage. Il s'est tenu à Paris (emprises SNCF et Ecole militaire) et au Mans (au 2e régiment d'infanterie de marine) les 20 et 21 avril 2013.

B. Un quatrième et un cinquième séminaires **Cohésion nationale et citoyenneté** en région se sont tenus grâce à un mécénat de Lafarge et d'EDF (quarante mille euros chacun). Le thème était : l'engagement de la jeunesse dans la citoyenneté.

Destiné à trente personnes : élus locaux, cadres de l'Education nationale, cadres du monde associatif ayant un rôle de relais auprès des jeunes des quartiers les moins favorisés, ce séminaire a pour objectif de susciter une réflexion collective à travers une formation approfondissant les notions de citoyenneté et d'esprit de défense. Cinq journées non consécutives ont été organisées à chaque fois, comportant conférences, tables rondes, visites, travaux de comité dont la finalité est d'exposer lors des restitutions finales une synthèse de leur réflexion et des propositions. Les intervenants appartiennent

au monde civil ou militaire.

L'un s'est tenu à NANTES du 4 mai au 14 juin durant cinq journées non consécutives.

L'autre s'est tenu à LYON du 10 octobre au 5 décembre durant cinq journées non consécutives.

C. La **Chaire Castex de cyber stratégie**

Mme Frédérick Douzet, professeur des Universités et directrice adjointe de l'Institut de géopolitique de Paris 8 est la nouvelle titulaire de la Chaire.

Activités : Onze conférences ont été organisées, essentiellement à l'Ecole militaire. La titulaire de la Chaire a animé huit séminaires jeunes chercheurs. Les membres de l'équipe sont intervenus dans vingt-huit conférences en France ou à l'étranger et sont intervenus quatorze fois dans les medias. La communication et les publications de la Chaire sont visibles sur le site internet www.cyberstrategie.org où sont mis en ligne les grands colloques, conférences et journées d'études (une journée d'études s'est tenue au MEDEF sur la cyber stratégie et l'entreprise). Il s'agit de la 2ème année de mise en œuvre de la convention de mécénat qui lie le fonds à la Fondation Airbus Group (190 000 euros par an pendant 3 ans).

D. La **Chaire Economie de défense**

Une convention de mécénat pour un montant annuel de 250 000 euros par an a été signée avec MBDA France, Renault Trucks Défense, Safran et Thales.

Le titulaire de la Chaire est M. Jean Belin, maître de conférences à l'université Bordeaux 4. Le président du conseil scientifique est M. le Professeur Christian de Boissieu. La leçon inaugurale de la Chaire, par son titulaire, a été programmée pour le 10 janvier 2014.

LISTE DES LIBÉRALITÉS REÇUES EN 2013

Montant global des mécénats reçus : 435.500 €

Ils nous ont soutenus :

[Fondation d'entreprise EADS](#), [LAFARGE](#), [SNCF](#), [EDF](#),
[MBDA France](#), [Renault Trucks Défense](#), [SAFRAN](#), [THALES](#).

Personnes morales bénéficiaires de rétributions : il n'a pas été versé de rétributions sur 2013.

Appel à la générosité du public : il n'a pas été fait appel aux dons et par conséquent, nous ne sommes pas soumis à la présentation du compte emplois-ressources.
